



Jeudi 17 septembre 2026 | de 17h30 à 19h00 | Uni Mail, MR060 (et en ligne)

## FORMAT CAPSULE

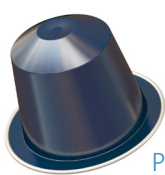
# Jurisprudences récentes en droit civil

Mariage, filiation, divorce, protection de l'adulte,  
personnalité et successions

Professeure Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN

Professeure Michelle COTTIER

[www.unige.ch/formcont/cours/capsule-droit](http://www.unige.ch/formcont/cours/capsule-droit)



## PROGRAMME

- 17h30 **Violences conjugales: quelle prise en compte en droit de la famille?**
- 18h00 **Jurisprudences pertinentes**
- 18h40 **Le moment de procédure**
- 19h00 **Clôture du colloque**



## INTERVENANT-E-S

- **Me Camille Maulini**, avocate (Maulini, Schneuwly & Strummiello, Avocates)
- **Prof. Marie-Laure Papaux van Delden**, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Dr Olivier Gaillard**, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Me Stéphanie Francisoz Guimaraes**, avocate spécialiste FSA droit de la famille (Étude BRS Berger Recordon & de Saugy)

## OBJECTIFS

Organisé par des professeur-es dans leurs domaines d'enseignement et de recherche, le Format Capsule met en perspective les évolutions intéressantes de la jurisprudence des six derniers mois et porte un regard critique sur les réformes législatives en cours. Lors de chaque édition, une conférence introductive aborde une thématique présentant un lien étroit avec le droit des personnes physiques et de la famille.

## LIEU

**Uni Mail, salle MRo60 | Boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève**

La conférence est également diffusée **en ligne** (lien communiqué ultérieurement).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Inscription avant le 17 septembre 2026 à 12h00 uniquement sur**  
<https://www.unige.ch/droit/capsule/renseignement>



### Finance d'inscription

En présence: CHF 100.- / à distance: CHF 85.-

Pour les avocat-e-s stagiaires (sur présentation d'une pièce de légitimation): CHF 60.- / CHF 50.-

La finance d'inscription comprend la documentation, envoyée sous format électronique, ainsi qu'un apéritif.

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

### Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le **10 septembre 2026** au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 30.-.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Mme Rui Yan**, Faculté de droit | [formatcapsule@unige.ch](mailto:formatcapsule@unige.ch) | Tél. +41 (0)22 379 85 02

